



mardi Cœur de Ville lancement

Hôtel de Ville - salle d'Honneur

n°1

mardi 7 mai 2019



Action
Cœur
de Ville

Mardi 7 mai 2019 à 19h

Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville

Dans le cadre
du programme national
Action Cœur de Ville
qui vise la (re)conquête
des centres-villes, Senlis lance
**Les mardis
Cœur de Ville**

Moments de rencontre, ouverts
aux Senlisiens pour parler, écouter,
échanger sur la ville, leur ville.



19h10 présentation du programme Action Cœur de Ville
planning – les thématiques – contexte du projet à Senlis

19h45 visions sur Senlis

Isabelle Lasternas, agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

Olivier Topart, Services Techniques Ville de Senlis

Delphine Negroni, Action Logements Services Hauts-de-France

Julien Burnat, Association des commerçants de Senlis

Eric Brouwer, Association AU5V

- « Le plan « Action cœur de ville » répond à une double ambition :
- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes
 - conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

Si un cœur de ville moyenne se porte bien,
c'est l'ensemble du bassin de vie,
y compris dans sa composante rurale,
qui en bénéficie. »

« Élaboré en concertation avec l'association Villes de France,
les élus locaux et les acteurs économiques des territoires,
le programme vise à faciliter et à soutenir

le travail des collectivités locales,
à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à
réinvestir les centres villes,
à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités
en cœur de ville,
afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. »



acteurs mobilisés au sein du projet



les partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux du programme Action Cœur de Ville pour Senlis concernant l'aménagement du territoire : les collectivités, le logement, le patrimoine, la mobilité, l'activité économique et commerciale, le tourisme, l'urbanisme, les finances, ...

dispositif « action cœur de ville » calendrier opérationnel

08 février 2018 candidature de la Ville de Senlis au dispositif

06 avril 2018 confirmation par Jacques Mézard, ministre, de la sélection de Senlis parmi les 222 villes éligibles

06 juin 2018 installation du Comité de Projet

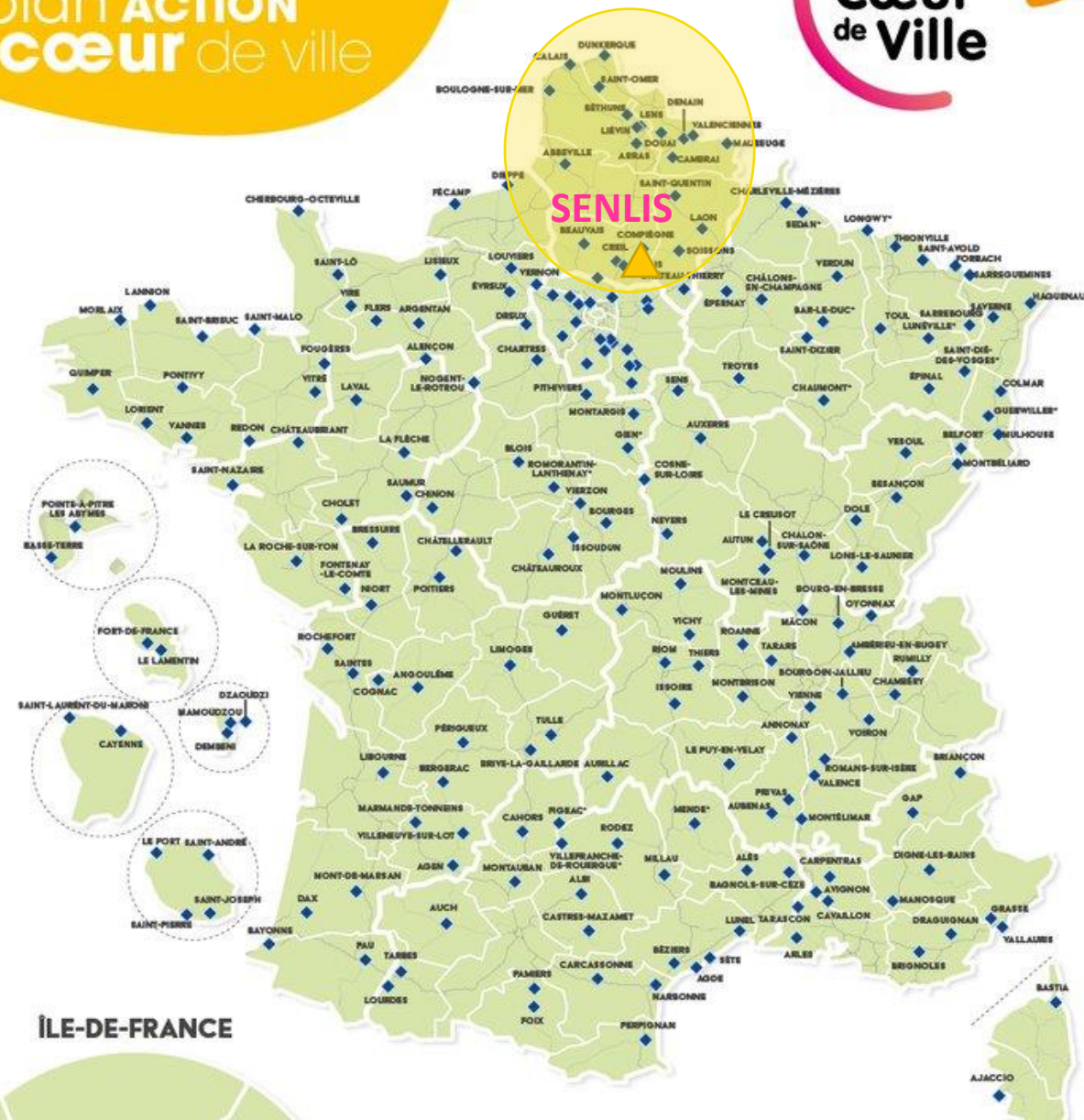
28 septembre 2018 signature de la convention et lancement de la phase d'initialisation

18 février 2019 arrivée coordinateur Action Cœur de Ville Senlis

7 mai 2019 lancement concertation Mardi Cœur de Ville Senlis

2020 - 2025 phase de déploiement des projets

222 villes
du bénéficiaires
plan ACTION
cœur de ville





Aménagement de l'espace public

ÉcoQuartier pôle petite enfance, logements, parking



Pôle d'Échange Multimodal mobilité



Valorisation du patrimoine historique



Rénovation habitat ancien



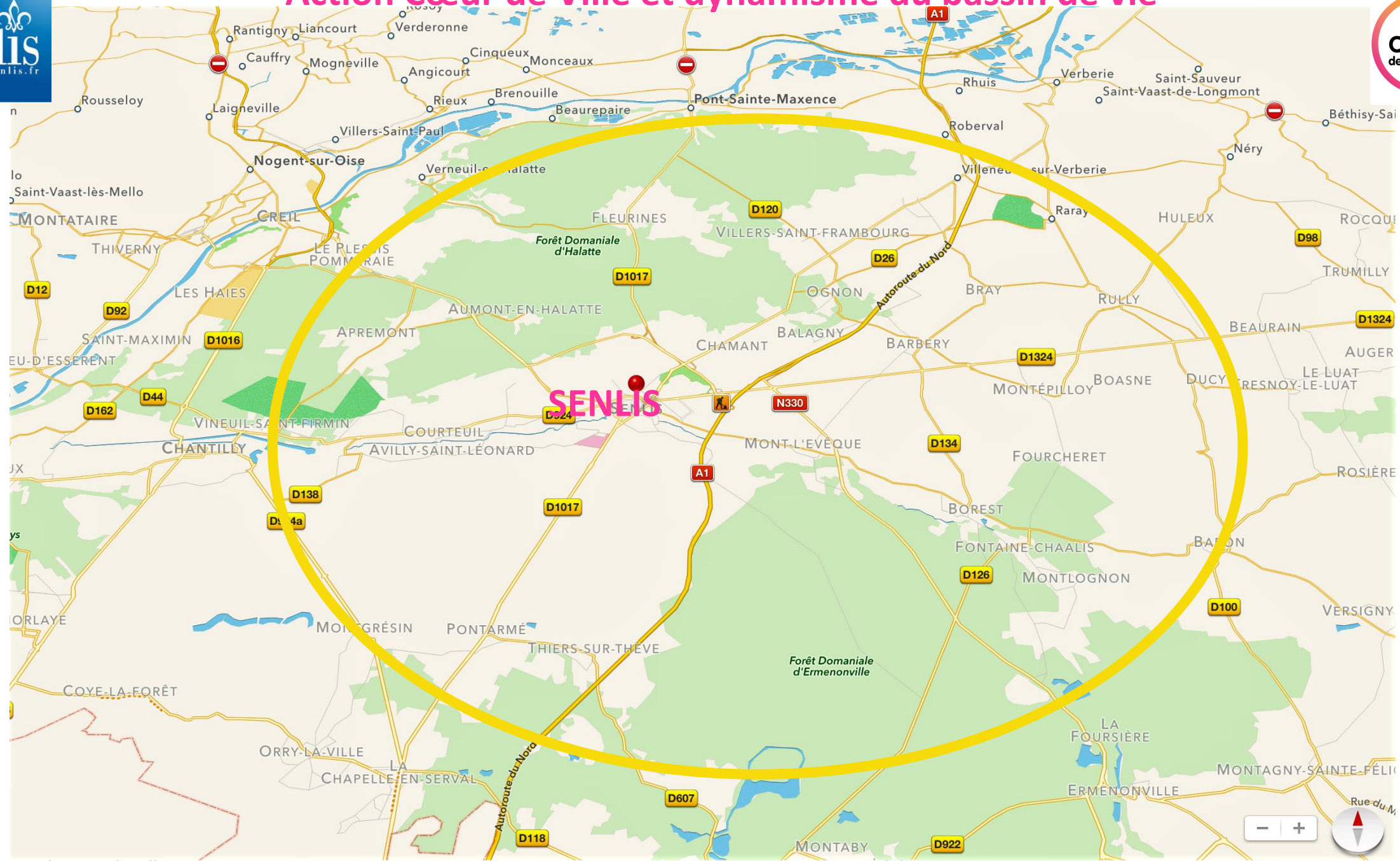
Attractivité commerciale



Quartier Ordener reconversion mixité urbaine



Action Cœur de Ville et dynamisme du bassin de vie



les périmètres géographiques d'intervention « Cœur de Ville »



Un cœur de ville patrimonial à valoriser et à conforter



rayon de 500 m / Pl. de la Halle



ILOT A. DE KIEV

SECTEUR PATRIMONIAL REMARQUABLE

PEM

ECOQUARTIER

Une dynamique d'attractivité et de centralité à appuyer sur les quartiers d'innovation ORDENER et ÉCOQUARTIER

QUARTIER ORDENER



apporter une réponse adaptée au besoin « d'Habiter »

le projet présenté dans le
dispositif
Action Cœur de Ville vise à :



compléter l'offre de
logements dans les segments
ciblés d'habitat moins pourvus
à ce jour : les jeunes actifs, les
stagiaires, les séniors



retrouver l'attractivité du
centre-ville historique pour
les habitants par la
rénovation du bâti ancien
des propriétés privées et les
aides aux copropriétés
dégradées (Opération
Programmée d'Amélioration de
l'Habitat)



favoriser la **vie commerciale et artisanale de proximité**

Le projet présenté dans le dispositif
Action Cœur de Ville vise :

- au développement
des outils
numériques, en lien
avec les
commerçants, pour
renforcer leur
visibilité, attirer et
fidéliser les clients



- à l'amélioration de la
signalétique de centre-ville
et les conditions de
stationnement des chalands

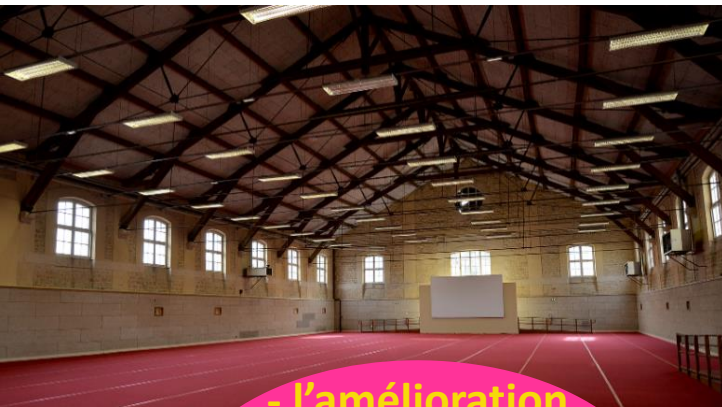


- à la mise au point
d'un guide de
recommandations
architecturales et
d'accessibilité pour
les locaux
commerciaux

Politique engagée depuis 2014 avec l'étude préalable au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, la mise en place du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et de la taxe sur les locaux vacants ainsi que la mise en ligne de la bourse aux locaux.

moderniser les équipements pour améliorer le service public

Le projet présenté dans le dispositif Cœur de Ville vise à :



- l'amélioration de l'empreinte énergétique des bâtiments publics



- l'aménagement d'un premier équipement d'intérêt économique, culturel et événementiel au sein du Quartier Ordener requalifié



- la modernisation des usages et services proposés par la médiathèque de centre-ville



Les équipements publics font régulièrement l'objet d'adaptation aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité (agrément ERP du manège Ordener).

faciliter les **mobilités** favorisant le dynamisme du centre ville

Le projet présenté
dans le dispositif
Cœur de Ville vise à :



- aménager la gare
routière en véritable
**Pôle d'Echange
Multimodal**



-développer
l'usage du TUS
gratuit par
l'amélioration
l'accessibilité des
points d'arrêt



- améliorer les
conditions de
stationnement
nécessaire à
l'accessibilité des
commerces et des
équipements du
centre-ville



- développer
la mise en
réseau des
voies douces
vers le centre-
ville (*voie
verte, liaisons
douce* ...)

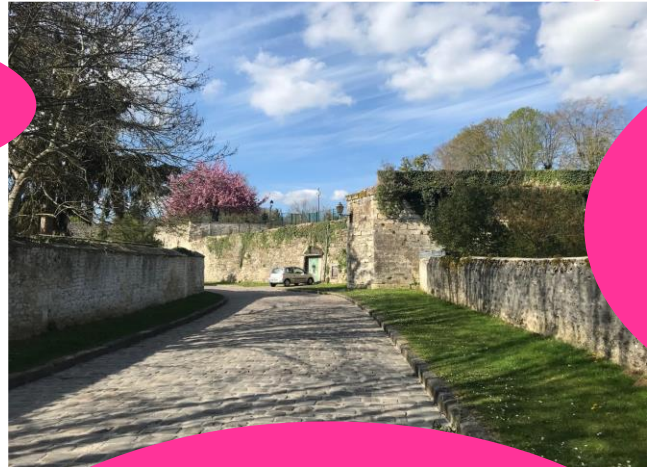


La Ville de Senlis a développé depuis 2013, un **réseau de transport urbain gratuit** sur son territoire.

Ce réseau s'est adapté aux demandes des usagers pour optimiser son utilisation.

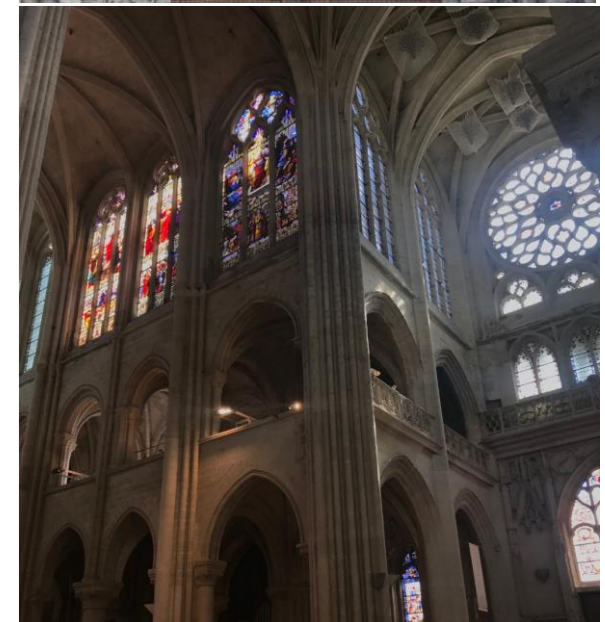
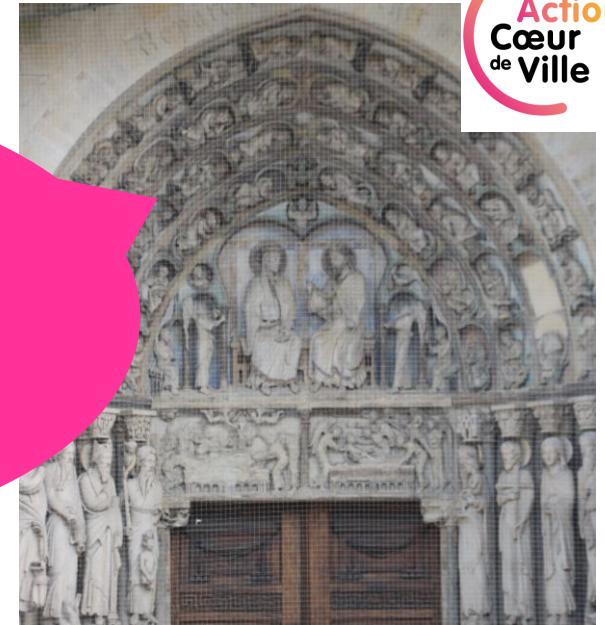
mettre en valeur l'extraordinaire patrimoine local

le projet présenté dans le dispositif Cœur de Ville vise :



- à la restauration et la mise en valeur de l'ensemble patrimonial du centre-ville, en particulier du Château Royal et du Portail Ouest de la cathédrale

- au développement des outils d'interprétation du patrimoine (circuits touristiques, outils numériques ...) en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire « de Senlis à Ermenonville »



Outre les opérations d'entretien courant du patrimoine et opérations plus exceptionnelles (église Saint-Pierre, grandes orgues de la cathédrale, remparts...)